

La crise climatique mondiale met en péril les droits de l'enfant



Conscientes que les changements climatiques sont un sujet de préoccupation pour l'humanité tout entière et que, lorsqu'elles prennent des mesures face à ces changements, les Parties devraient respecter, promouvoir et prendre en considération leurs obligations respectives concernant les droits de l'Homme, le droit à la santé, les droits des peuples autochtones, des communautés locales, des migrants, des enfants, des personnes handicapées et des personnes en situation vulnérable et le droit au développement, ainsi que l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'équité entre les générations...

Accord de Paris de la CCNUCC, 2015

« Tout cela ne tourne pas rond. Je ne devrais pas être ici, je devrais être à l'école, de l'autre côté de l'océan. Et pourtant, vous venez tous vers nous les jeunes pour garder espoir. Comment osez-vous ? Vous avez volé mes rêves et mon enfance avec vos discours creux. »

Greta Thunberg, 16 ans, activiste climatique, Sommet Action Climat des Nations Unies, 2019

RÉSUMÉ ANALYTIQUE



- Les changements climatiques sont sans doute le principal obstacle à la réalisation des droits de l'enfant et représentent une menace contre les progrès durement acquis au cours des dernières décennies pour améliorer la vie des enfants.
- Les enfants sont les plus touchés par les conséquences des changements climatiques, alors même qu'ils ne sont aucunement responsables de la crise actuelle et qu'ils possèdent très peu de ressources pour y faire face. Fondamentalement, les changements climatiques représentent une abdication éhontée des responsabilités d'une génération envers la suivante, au mépris des principes d'équité intergénérationnelle. Les sécheresses, les inondations, les phénomènes climatiques extrêmes, la hausse des températures et la désertification sapent directement tout un éventail de droits de l'enfant, que ce soit pour l'accès à la nourriture et à l'eau potable, le logement, l'éducation, la protection contre l'exploitation, la violence et la maltraitance ou encore, trop fréquemment, la survie et l'épanouissement. Par ailleurs, dans la mesure où la résilience face aux changements climatiques dépend d'autres facteurs socioéconomiques plus larges, comme l'inégalité entre les sexes et la pauvreté, la situation est particulièrement compliquée pour les filles marginalisées et d'autres groupes d'enfants très vulnérables, qui voient s'aggraver les multiples difficultés déjà rencontrées.
- La lutte contre les changements climatiques nécessite de raisonner sans plus tarder en termes d'équité, tant entre les pays qu'entre les générations. Les pays qui ont le moins contribué à l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère sont généralement les plus vulnérables et peu capables de s'adapter. Dans la mesure où ces pays ont une population où le pourcentage d'enfants est élevé et enregistre une croissance rapide, leur vulnérabilité face aux changements climatiques met en danger un nombre d'enfants toujours plus grand.
- Malgré les conséquences catastrophiques des changements climatiques pour les droits de l'enfant et l'essor d'un mouvement mondial d'enfants et de jeunes qui appellent à une action climatique ambitieuse, les droits de l'enfant restent à peine reconnus dans les principaux cadres décisionnels internationaux, régionaux et nationaux relatifs aux changements climatiques, notamment l'Accord de Paris, les axes de travail de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et les objectifs de développement durable (ODD). Cette omission constitue une violation des grands principes de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE des Nations Unies), notamment celui qui établit que l'intérêt supérieur de l'enfant – ainsi que son droit d'être entendu – devrait être une considération primordiale dans toute décision qui le concerne.

Données critiques et analyses des problèmes

Depuis l'adoption de la CDE des Nations Unies en 1989, des progrès sans précédent ont été accomplis pour les enfants dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'accès à l'éducation ainsi qu'au niveau des lois et politiques instaurant des protections officielles. Ces avancées risquent toutefois d'être compromises par l'intensification de la crise climatique qui met sérieusement en péril la survie, le développement et le bien-être des enfants.

Les températures mondiales moyennes ont déjà dépassé les niveaux préindustriels de 1 °C, ce qui compromet considérablement la réalisation des droits de millions d'enfants, particulièrement dans les populations les plus défavorisées. Même dans le plus optimiste des scénarios (selon lequel le réchauffement climatique resterait inférieur à 1,5 °C), les conséquences climatiques posent une réelle menace pour la survie de millions d'enfants¹.

Les enfants sont l'un des premiers groupes touchés par les changements climatiques

➔ Dans bon nombre des pays considérés comme très vulnérables aux changements climatiques, la population totale compte une proportion d'enfants plus élevée² et les tendances démographiques montrent que les populations d'enfants enregistrent généralement une croissance particulièrement rapide. Selon les données de l'UNICEF, plus d'un demi-milliard d'enfants vivent dans des zones qui ont un risque d'inondations extrêmement élevé ; 115 millions sont menacés à un niveau élevé ou extrêmement élevé par les cyclones tropicaux ; et près de 160 millions sont exposés à des degrés élevés ou extrêmement élevés de sévérité de sécheresse³.

Les enfants sont touchés de façon disproportionnée par un enchaînement d'effets néfastes des changements climatiques

➔ La vulnérabilité disproportionnée des enfants face aux conséquences des changements climatiques découle principalement de leur stade précoce de développement physiologique et cognitif, qui les prive des moyens nécessaires pour s'adapter aux chocs et difficultés liés aux climats. Ce constat se vérifie particulièrement chez les enfants de moins de cinq ans. Par exemple, d'ici à 2100, 75 % de la population mondiale devrait être exposée à des vagues de chaleur si extrêmes qu'elles pourraient devenir mortelles⁴. Les jeunes enfants sont plus vulnérables que les adultes face aux effets potentiellement mortels des vagues de chaleur, car ils sont moins capables de réguler leur température corporelle et dépendent de leur entourage pour maîtriser la température de leur environnement immédiat⁵. En cas de catastrophe naturelle, les enfants risquent aussi plus d'être tués, blessés et traumatisés psychologiquement⁶.

➔ Les enfants souffrent aussi davantage de complications de santé liées aux effets des changements climatiques sur les ressources hydriques et la sécurité alimentaire, notamment les sécheresses, les mauvaises récoltes et la baisse de la valeur nutritionnelle des cultures vivrières de base en raison des plus fortes concentrations en dioxyde de carbone. Près de la moitié des décès enregistrés chez les enfants âgés de moins de cinq ans sont associés à la dénutrition, qui expose également davantage les enfants aux risques d'infections et de maladies mortelles⁷. La dénutrition au cours des deux premières années de vie peut entraîner un retard de croissance irréversible ayant des effets négatifs sur le développement physique et cognitif des enfants, ce qui affecte leur santé, leurs performances éducatives et leur productivité économique au cours de leur vie⁸. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime que les changements

climatiques causeront près de 95 000 décès par dénutrition supplémentaires par an chez les enfants de moins de cinq ans d'ici à 2030 et 24 millions d'enfants dénutris supplémentaires d'ici à 2050⁹. Par ailleurs, l'OMS estime que les changements climatiques entraîneront 7,5 millions de cas de retard de croissance modéré ou sévère supplémentaires chez les enfants de moins de cinq ans d'ici à 2030¹⁰.

→ La hausse des températures augmente l'incidence des maladies transmises par l'eau et des maladies à transmission vectorielle, comme le paludisme et la dengue. Les enfants âgés de moins de cinq ans sont déjà les plus touchés par ces maladies à l'échelle mondiale et représentaient près de 80 % de tous les décès liés au paludisme en 2014¹¹. D'ici à 2030, on estime que les changements climatiques entraîneront 60 000 décès supplémentaires liés au paludisme chez les enfants de moins de 15 ans¹². Les maladies diarrhéiques, qui comptent parmi les principales causes de décès chez les enfants, devraient aussi augmenter sous l'effet des sécheresses, des inondations et de l'évolution des tendances des précipitations, qui menacent l'approvisionnement en eau potable et compromettent les pratiques d'hygiène. D'ici à 2030, la hausse des maladies diarrhéiques liée aux changements climatiques devrait causer 48 000 décès supplémentaires chez les enfants de moins de 15 ans.

→ En plus de menacer les droits à la vie, à la survie, au développement et à la santé des enfants, les changements climatiques compromettent aussi leur droit à l'éducation. D'une part, les phénomènes climatiques extrêmes détruisent les écoles. D'autre part, les retombées des changements climatiques sur la nutrition et la santé physique et mentale des enfants affectent leurs capacités d'apprentissage. La perte des moyens de subsistance et revenus familiaux en raison du stress climatique est aussi corrélée à un recul de l'éducation, car les enfants se trouvent contraints de participer au travail



© Philip Maher - Kenya

La problématique du genre et les changements climatiques

Les conséquences des changements climatiques ainsi que les mesures qui sont prises pour les contrer exacerbent souvent les inégalités entre les sexes. Par exemple, les adolescentes sont particulièrement touchées par les problèmes liés à l'approvisionnement en eau potable, car ce sont souvent elles qui assument la collecte d'eau. Les changements climatiques les contraignent parfois à parcourir de plus longues distances pour collecter suffisamment d'eau, ce qui représente un effort physique important et un investissement non négligeable de leur temps, et entraîne des conséquences pour leur éducation, leur bien-être et leurs loisirs. De plus, pendant les longs trajets effectués pour collecter de l'eau ou d'autres ressources nécessaires à leur famille, comme le bois de chauffage, les filles peuvent être exposées à des risques comme les violences sexuelles. Le manque d'eau pose aussi clairement des problèmes en matière de santé sexuelle et reproductive, car les filles ont besoin des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène pendant les règles et la grossesse¹³.

Le stress climatique entraîne aussi des comportements d'adaptation négatifs. Human Rights Watch a observé que les familles qui vivent dans des communautés régulièrement touchées par des problèmes climatiques telles que l'érosion des cours d'eau, la perte des récoltes ou les cyclones, sont plus susceptibles de marier leurs filles à un jeune âge, avant de se déplacer. De leur côté, les garçons sont plus exposés au risque de travail des enfants et d'exploitation dans les zones touchées par les conflits¹⁴.

domestique ou de chercher un emploi, ce qui augmente le travail des enfants, les mariages d'enfants et d'autres violations de leurs droits¹⁵.

➔ Les enfants sont extrêmement vulnérables dans le contexte des migrations et déplacements liés aux changements climatiques¹⁶. Par exemple, les changements climatiques entraînent parfois une migration interne des familles vers des zones urbaines où les enfants peuvent être forcés de travailler. Les effets perturbateurs de la migration sur le tissu familial peuvent être particulièrement préjudiciables pour les jeunes enfants âgés de moins de trois ans qui sont souvent laissés seuls à la maison ou confiés à leurs jeunes frères et sœurs pendant que leurs parents travaillent ou cherchent un emploi.

➔ Plus de 1,2 milliard de personnes sont extrêmement pauvres, dont un tiers sont des enfants de moins de 13 ans. Dans les pays à faible revenu, plus de 50 % de tous les enfants vivent dans la pauvreté extrême¹⁷. Les changements climatiques ont des conséquences disproportionnées sur les populations touchées de façon chronique par la pauvreté et la faim et empêchent les parents et les aidants de satisfaire les besoins élémentaires des enfants. Soixante-quinze pour cent des personnes en situation d'insécurité alimentaire sont des petits exploitants agricoles qui vivent dans les pays en développement et trouvent dans l'agriculture leur principale source alimentaire et pécuniaire. En tant qu'activité économique basée sur les ressources naturelles, l'agriculture des petits paysans est de plus en plus menacée par les sécheresses, l'intrusion saline, les inondations, la dégradation des terres et la désertification¹⁸.

Les enfants marginalisés sont les premiers et les plus touchés

➔ Comme il fallait s'y attendre, les enfants marginalisés qui risquent le plus d'être délaissés dans les efforts de développement mondiaux sont aussi touchés de façon disproportionnée par les conséquences des changements climatiques. Les filles, les enfants pauvres, les enfants autochtones, les enfants issus des minorités, les enfants en situation de déplacement et les enfants

L'instauration d'une approche fondée sur les droits concernant l'action climatique (...) semble vacillante



handicapés sont les premiers et les plus touchés par les changements climatiques. Par exemple, les filles risquent davantage de devoir abandonner l'école pour participer aux tâches ménagères, comme la collecte de l'eau et du bois de chauffe, et sont plus exposées à la violence domestique, au trafic, à l'exploitation et à la maltraitance à la suite des catastrophes liées au climat¹⁹. Les familles pauvres sont plus susceptibles d'occuper des terres fortement exposées aux conséquences des changements climatiques et d'avoir moins accès à des logements et des services résilients aux changements climatiques, comme l'eau et l'assainissement, ce qui augmente leur vulnérabilité face aux chocs climatiques²⁰. La Banque mondiale estime que 100 millions de personnes supplémentaires tomberont dans la pauvreté d'ici à 2030 sous l'effet des changements climatiques²¹. Les enfants en paieront un lourd tribut, puisqu'ils sont deux fois plus touchés par la pauvreté que les adultes, et représentent la moitié des personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté²².

Les enfants font partie de ceux qui participent le moins à l'élaboration des politiques et aux actions en rapport avec les changements climatiques

Bien que des données démontrent les conséquences graves des changements climatiques pour les enfants, leur droit à être entendus et leur intérêt supérieur sont largement ignorés dans les cadres internationaux et nationaux relatifs aux changements climatiques. Les enfants sont remarquablement absents des principaux processus politiques entrant dans le cadre de la CCNUCC, notamment les axes de travail, les décisions et la possibilité de participer aux négociations annuelles, dont l'accès est fortement restreint pour les enfants de moins de



des jeunes se soit améliorée avec la création d'une plateforme réservée aux enfants et aux jeunes, les enfants sont en fait ignorés et très peu représentés²³. Bien que les enfants fassent techniquement partie de ce groupe et que certains problèmes les touchent au même titre que les jeunes, les enfants rencontrent des difficultés et des besoins spécifiques, qui ne sont toujours pas entendus. Si l'inclusion des droits de l'enfant dans le préambule de l'Accord de Paris représente une avancée importante, cette promesse n'a toutefois pas encore été réalisée et l'instauration d'une approche fondée sur les droits concernant l'action climatique au sens large semble vacillante²⁴. Les cibles définies dans l'ODD 13 relatif à l'action climatique soulignent opportunément la nécessité de tenir compte des jeunes, mais cela n'est toutefois pas suffisant pour s'assurer que les droits, besoins et vulnérabilités propres aux enfants sont pris en compte ni qu'aucun enfant n'est laissé de côté.

Que ce soit à l'échelle nationale ou internationale, l'une des principales difficultés tient au fait que les décisions relatives aux changements climatiques sont généralement prises par des ministères qui connaissent mal les droits de l'enfant. Le manque généralisé de données ventilées par âge et par sexe et relatives aux conséquences des changements climatiques limite encore davantage l'attention qui leur est accordée dans les politiques et actions climatiques. La passion et l'activisme des enfants du mouvement mondial Fridays for Future ayant initié les grèves scolaires pour le

climat ont contribué à modifier ce statu quo et catapulté les préoccupations des enfants sur la scène politique. Malgré cela, la possibilité que des millions d'enfants, particulièrement les plus marginalisés, contribuent pleinement aux discours et aux actions relatifs aux changements climatiques reste compromise en raison de l'application incomplète des obligations faites aux États dans la CDE des Nations Unies d'inculquer à tous les enfants le respect du milieu naturel (Article 29). Une éducation de qualité à l'environnement et aux changements climatiques ainsi que l'accès à l'information sont essentiels pour donner aux enfants les moyens de se protéger contre les menaces climatiques, d'exercer leur droit à se faire entendre dans le cadre des politiques et actions relatives aux changements climatiques et d'obtenir réparation pour les préjudices subis²⁵.

Promouvoir les droits de l'enfant dans l'action climatique : qu'est-ce qui fonctionne réellement ?

De façon évidente, l'absence des enfants dans les principaux cadres de gouvernance relatifs au climat freine la mise au point de politiques et de mesures publiques axées sur les enfants. Des exceptions constituent toutefois des modèles de bonnes pratiques pour les gouvernements et d'autres acteurs.

➔ En 2016, les Philippines ont adopté une loi relative à la protection et à l'assistance des enfants en situation d'urgence qui impose que de telles mesures soient prises avant, pendant et après une catastrophe ainsi que d'autres situations urgentes pouvant représenter une menace pour la survie et le développement des enfants. Cette loi a été élaborée en collaboration avec des enfants et s'inspire de la CDE des Nations Unies et de la Charte des enfants pour la réduction des risques de catastrophe²⁶. Elle fixe clairement les responsabilités qui incombent aux différents secteurs gouvernementaux pour s'assurer que les besoins élémentaires des enfants sont satisfaits dans les situations



En Zambie, le ministère de l'Éducation et la Société pour la préservation de l'environnement et de la vie sauvage se sont associés à l'UNICEF pour donner aux enfants des connaissances et des compétences de plaidoyer dans le cadre d'un programme mené par les enfants et intitulé Unite4Climate²⁷.

Plus de 1 000 ambassadeurs du climat ont suivi une formation qui leur a ensuite permis de sensibiliser des milliers d'autres personnes par les médias, des programmes, des débats, des activités de plaidoyer autour de projets communautaires et des efforts axés sur la conservation. Depuis le lancement du programme en 2009, des jeunes de 210 écoles ont planté plus de 30 000 arbres dans le pays.

Le programme a porté la voix des enfants à l'échelle nationale en mettant à contribution des membres du gouvernement, des parlementaires et des chefs traditionnels, pour influencer sur les politiques climatiques nationales et internationales.

Des exemples de bonnes pratiques existent aussi à l'échelle des programmes. Par exemple, au Sri Lanka, ChildFund Corée a mis en place un projet de réduction des risques de catastrophes mené par les jeunes et fondé sur les écosystèmes qui implique les enfants et les jeunes dans l'adaptation au changement climatique. L'approche qui consiste à confier la gestion des risques de catastrophes aux jeunes accroît la résilience de la communauté en renforçant sa capacité à prévenir les catastrophes et à y faire face, notamment par la restauration des écosystèmes, et en mettant les groupes d'enfants et de jeunes en relation avec les prestataires de services dans les districts, les divisions et les communautés pour mener des efforts de plaidoyer et de mobilisation des ressources sur le long terme²⁸.

d'urgence. Cette loi est particulièrement pertinente dans un pays qui fait partie des plus vulnérables face aux catastrophes climatiques, comme le typhon Haiyan qui a été l'un des cyclones les plus puissants jamais enregistrés²⁹.

→ En Allemagne, le gouvernement s'est engagé à protéger l'intérêt supérieur de l'enfant dans ses politiques de coopération au développement et dans le cadre de tous ses projets et à veiller à ce que ce principe guide les activités de diagnostic, de planification, de mise en œuvre et d'évaluation, notamment en finançant des projets d'adaptation au changement climatique, de réduction des risques de catastrophes et de renforcement de la résilience qui incluent les enfants et les jeunes³⁰.

→ Aux États-Unis, des enfants s'appuient sur les lois pour exercer leurs droits et assainir le climat. Dans l'affaire Juliana et al. v. United States of America et al., 21 plaignants âgés de 9 à 20 ans ont introduit un recours collectif contre le gouvernement fédéral des États-Unis d'Amérique qu'ils accusent de ne pas combattre les changements climatiques comme il le devrait, ce qui représente une violation de leurs droits constitutionnels à la vie, à la liberté et à la propriété, ainsi que d'autres droits³¹. D'autres procès intentés par des enfants sont en cours dans le monde entier, dont une plainte récemment présentée au Comité des droits de l'enfant en vertu du Protocole facultatif établissant une procédure de présentation de communications³².

Ce que disent les enfants

Une enquête internationale a été menée pour poser la question suivante à des enfants du monde entier : que devraient faire les dirigeants de ce monde pour tenir compte des droits de l'enfant et de l'environnement³³ ? Les sondés ont insisté sur l'importance de l'éducation environnementale afin d'autonomiser les enfants, ainsi que sur la nécessité de créer d'autres moyens de les impliquer dans la prise de décision³⁴.

« Accepter que nous nous trouvons face à un nouveau défi. Si nous n'unissons pas nos forces, notre planète ne survivra pas et les enfants se retrouveront sans maison. Nous devons travailler ensemble. Faire entendre nos voix et nous entraider pour améliorer notre sort et celui de notre Terre. »

« Je voudrais que les dirigeants mondiaux cessent de faire n'importe quoi. Les enfants sont la priorité numéro 1, car leur avenir doit être protégé. Il faut laisser les enfants montrer l'exemple... Leur permettre de participer à la COP avec les dirigeants mondiaux. »

« Les jeunes doivent participer plus pleinement à l'élaboration des politiques qui concernent la préservation de l'environnement et le développement durable mondial dans son ensemble. »

« Le monde entier doit évoluer vers une société neutre en carbone fonctionnant avec 100 % d'énergies renouvelables. Une transition et une sortie du charbon, du pétrole et du gaz (énergies fossiles). Une économie circulaire. Donner la priorité absolue à l'avenir de ma génération et aux plus jeunes. »

« Demander [aux enfants] leur opinion sur les mesures à prendre. Même si ces mesures ne sont pas appliquées, les enfants auront compris que leur voix compte et pourront ensuite prendre de meilleures décisions et expliquer la situation à leur entourage. »

« Créer des programmes uniquement destinés à sensibiliser les gens à la crise climatique et instaurer un programme éducatif d'un an dans les écoles primaires, pour que les jeunes enfants connaissent parfaitement les dangers de la crise climatique et les possibilités de la contrer. »



© Plan International



Appels à l'action : réaliser les droits de l'enfant dans un climat en transformation

- ➔ **Les obligations des États envers les enfants imposent de limiter le réchauffement à un maximum de 1,5 °C et d'investir nettement plus dans les mesures d'adaptation qui protègent les droits de tous les enfants.** Les gouvernements et la vaste majorité des autres acteurs qui travaillent sur les changements climatiques ou les droits de l'enfant ont largement trop tardé à admettre que la crise climatique est aussi une crise des droits humains, dans laquelle les droits de l'enfant sont les plus menacés. Cette séparation artificielle doit prendre fin. Si nous ne prenons pas rapidement des mesures pour combattre énergiquement les changements climatiques dans le délai très court que les scientifiques nous accordent pour agir, les enfants seront tout simplement privés d'un monde vivable. Si nous n'investissons pas massivement dans les mécanismes d'adaptation, qui reçoivent actuellement seulement 20 % des fonds publics pour le climat, des millions d'enfants souffriront des impacts irréversibles qui commencent déjà à apparaître. Les pays industrialisés, qui sont particulièrement responsables du problème, doivent s'assurer que les pays les plus pauvres reçoivent de l'aide pour évoluer vers des économies neutres en carbone, s'adapter et se préparer aux pertes et aux dégâts..
- ➔ **Des mesures de protection des droits de l'enfant doivent être intégrées à l'action climatique, pour garantir que les projets climatiques respectent, protègent, défendent et réalisent ces droits, plutôt que le contraire.** Parallèlement, des informations sur les conséquences des changements climatiques pour les enfants doivent être recueillies pour que les interventions puissent être adaptées à leurs besoins particuliers.
- ➔ **Le droit des enfants à être entendus doit être respecté en garantissant leur pleine participation aux stratégies et actions visant à répondre à la crise climatique.** La réalisation de ce droit nécessitera de prêter nettement plus attention à la création de mécanismes de consultation des enfants et des jeunes et de veiller à leur donner les moyens de se protéger contre les risques climatiques et de participer pleinement à la prise de décision.
- ➔ **En particulier, le droit des enfants à s'informer sur les changements climatiques et les politiques en la matière, ainsi que leur droit à recevoir une éducation sur le climat et l'environnement, doivent être reconnus.** Les gouvernements doivent prendre des mesures pour intégrer les changements climatiques dans l'éducation formelle et informelle, notamment pour développer des compétences vertes, pour que les enfants puissent participer pleinement à la prise de décision et ne pas être laissés de côté dans la transition vers une économie durable.



Les points d'entrée suivants permettront aux gouvernements de tenir leurs engagements concernant les droits de l'enfant inscrits dans la CDE, le Programme 2030 et l'Accord de Paris :

- ➔ Se montrer et pousser les autres pays à se montrer le plus ambitieux possible lors de la révision des plans climatiques nationaux (soit les contributions déterminées au niveau national) afin de s'aligner sur les cibles de l'Accord de Paris.
- ➔ Tenir les promesses d'aide financière destinées à aider les pays les plus pauvres sur le plan climatique et s'engager à investir dans les mesures de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique centrées sur l'enfant.
- ➔ Veiller davantage à considérer les droits de l'enfant comme une priorité transversale dans les processus décisionnels de la CCNUCC et à l'échelle nationale, notamment en s'engageant à protéger l'intérêt supérieur de l'enfant et son droit à être entendu.
- ➔ Veiller davantage à considérer les droits de l'enfant comme une priorité transversale dans les processus décisionnels de la CCNUCC et à l'échelle nationale, notamment en s'engageant à protéger l'intérêt supérieur de l'enfant et son droit à être entendu.

NOTES

- 1 Groupe d'experts intergouvernemental des Nations Unies sur l'évolution du climat (2018), Rapport spécial sur le Réchauffement planétaire de 1,5 °C
- 2 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) (2017), Étude analytique sur la relation entre les changements climatiques et le plein exercice effectif des droits de l'enfant
- 3 UNICEF (2015), op. cit.
- 4 Nature Climate Change (2017), Global risk of deadly heat
- 5 Académie américaine de pédiatrie, Children and Disasters, Disaster preparedness to meet children's needs
- 6 Child Rights Now! (2019), Une deuxième révolution : 30 ans de droits de l'enfant et un programme inachevé
- 7 UNICEF, Malnutrition, <https://data.unicef.org/topic/nutrition/malnutrition/>
- 8 OMS, Nutrition: Stunting in a Nutshell, https://www.who.int/nutrition/healthygrowthproj_stunted_videos/en/
- 9 OMS (2014), Quantitative Risk Assessment of the Effects of Climate Change on Selected Causes of Death, 2030s and 2050s.
- 10 Ibid.
- 11 OMS (2014), Rapport sur le paludisme dans le monde, https://www.who.int/malaria/publications/world_malaria_report_2014/wmr-2014-points-essentiels.pdf?ua=1
- 12 OMS (2014), op. cit.
- 13 Étude de Plan International Thaïlande et de l'Institut de Stockholm pour l'environnement (2018), Climate change young women and girls: Vulnerability, impacts and adaptation in Northern Thailand
- 14 Human Rights Watch (2016), Marry Before your House is Swept Away: Child Marriage in Bangladesh
- 15 UNICEF (2015), Unless We Act Now: The impact of climate change on children
- 16 UNICEF Royaume-Uni (2017), No Place to Call Home: Protecting Children's Rights when the Changing Climate forces Children to Flee
- 17 P. Olinto, K. Beegle, C. Sobrado et H. Uematsu (2013), The State of the Poor: Where are the Poor, Where is Extreme Poverty Harder to End, and What is the Current Profile of the World's Poor?, <http://siteresources.worldbank.org/EXTPREMNET/Resources/EP125.pdf>
- 18 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2015), La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Protection sociale et agriculture : Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale, <http://www.fao.org/3/a-i4910f.pdf>
- 19 Global Gender and Climate Alliance (2016), Gender and Climate Change: A Closer Look at Existing Evidence

- 20 Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté (2019), Rapport sur les changements climatiques et la pauvreté, A/HRC/41/39
- 21 Banque mondiale (2015), Shockwaves: Managing the Impacts of Climate Change on Poverty
- 22 Child Rights Now! (2019), op. cit.
- 23 D'après les Nations Unies, le terme « jeune » désigne les personnes âgées de 15 à 24 ans.
- 24 Centre pour le droit international de l'environnement (décembre 2018), « Katowice COP24 Outcome Incompatible with Paris Agreement: Ambition, Equity and Human Rights Left Behind in Poland Talks », <https://www.ciel.org/news/katowice-cop24-outcome-incompatible-with-paris-agreement/>
- 25 Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'environnement (2018), Rapport sur les droits de l'enfant et l'environnement, A/HRC/37/58
- 26 Children in a Changing Climate Coalition (2011), Children's Charter: An Action Plan for Disaster Risk Reduction for Children by Children
- 27 UNICEF Royaume-Uni (2015), Children and the Changing Climate: Taking Action to Save Lives
- 28 Programme de ChildFund International (au Sri Lanka)
- 29 Germanwatch (2018) Global Climate Risk Index 2019
- 30 Contributions du gouvernement allemand (2016) à l'étude analytique du HCDH sur la relation entre les changements climatiques et le plein exercice effectif des droits de l'enfant
- 31 www.ourchildrenstrust.org/us/federal-lawsuit/
- 32 Reuters (2019), « Young climate activists accuse world leaders of violating child rights through inaction », <https://cutt.ly/2eokwB7>
- 33 Le sondage a été mené dans le cadre de l'Initiative mondiale visant à faire progresser le droit des enfants à un environnement sain. Cette initiative se déroule sous les auspices du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'environnement, en collaboration avec de grandes organisations partenaires : <https://www.ohchr.org/EN/Issues/Environment/SREnvironment/Pages/environmentandrightschild.aspx>
- 34 Les extraits sont tirés de la communication adressée conjointement par Project Dryad et Terre des Hommes (2019) au Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'environnement au sujet du questionnaire sur la salubrité du climat et les droits humains : <https://cutt.ly/weokcB9>

La note d'orientation intitulée « La crise climatique mondiale met en péril les droits de l'enfant » a été élaborée par Child Rights Now!, une initiative de l'alliance Joining Forces.

Joining Forces est une alliance des six plus grandes ONG internationales travaillant pour et avec les enfants afin de réaliser leurs droits et de mettre fin à toute violence à leur encontre.

L'élaboration de cette note d'orientation a été dirigée par Jonas Schubert de Terre des Hommes Fédération Internationale, pour le compte et avec le soutien des six agences de l'Alliance Joining Forces. Sincères remerciements également au Secrétariat de Joining Forces.

Photographie de couverture © Plan International

www.child-rights-now.org

